



SAAM NEWS

La lettre d'information

Février 2007

N°2

Édito

Nouvelle année, nouveaux projets et, pour vous, de nouvelles améliorations.

Le SAAM a souhaité vous offrir encore plus de visibilité sur vos contrats de garanties professionnelles et complémentaires. C'est désormais chose faite avec le nouveau site client extranet !

Volonté de vous faire gagner du temps en vous offrant la possibilité de modifier vos coordonnées en ligne et de visualiser votre contrat.

Volonté de vous proposer de nouveaux produits : l'assurance vie notamment.

Ce nouveau souffle s'accompagne également d'une volonté de communiquer davantage, avec le lancement prochain d'un site internet sur lequel vous pourrez retrouver nos différents produits.

Dans cette attente, le SAAM reste toujours à votre écoute. Bonne lecture.

Florent PERNOUD
Directeur

Assurance vie : Horizon Projets

L'association de deux numéros 1

Le SAAM et la CNP, tous deux leaders sur leur marché, ont décidé de s'associer pour créer un nouveau produit d'assurance vie dédié au personnel roulant. Horizon Projets vous permet de vous constituer un capital à votre rythme, en fonction de vos possibilités. Vous avez le choix entre des **versements libres** ou **réguliers** et vous pouvez effectuer, à tout moment, un **rachat partiel ou total de votre capital**. Vous pouvez aussi bénéficier d'une avance remboursable si vous avez besoin de liquidités.

Diversifiez vos investissements

Avec Horizon Projets, vous pouvez profiter des opportunités des marchés financiers grâce à une gamme de supports en unités de compte représentatifs d'actions, d'obligations, d'OPCVM monétaires, géographiquement diversifiés, ou bénéficiers de la sécurité du support en euros.

Vous avez le choix entre deux profils.

→ Le profil Liberté

Vous déterminez vos choix d'investissements à l'intérieur de la gamme de supports proposée.

→ Le profil Dimensions Projets

Vous déterminez la durée nécessaire à la constitution du capital souhaité. Vos versements sont répartis automatiquement entre un support en euros et un support en unités de compte.



Je me préoccupe de l'avenir de mon enfant.

Louis, tégéviste, 42 ans.

Pour pouvoir subvenir aux besoins de financement des études de sa fille, il souhaite disposer d'un capital. Il a donc décidé de verser dans un premier temps 5 000 € puis 100 € mensuellement. Il a opté pour la répartition entre les différents supports disponibles au contrat.



Je fourmille d'idées et de projets.

Martin, agent de conduite, 38 ans.

Comme il a aussi les pieds sur terre, il songe à valoriser un capital pour concrétiser ses idées dans quelques années. Il a versé initialement 750 € puis a choisi de verser 65 € tous les 2 mois. Il a opté pour le profil Dimension Projets.



Assurance, Conseil, Solutions

www.saam.verspieren.com

En bref

Obtention de délégation d'assurance

En contractant un prêt, l'établissement de crédit exige souvent que vous souscriviez une assurance décès. Le SAAM vous évite cette souscription et a obtenu pour vous une délégation d'assurance au profit de votre banque.

Le SAAM, c'est aussi :

- la mutuelle complémentaire
- la garantie emprunteur
- l'individuelle accident
- l'assurance auto, moto
- l'assurance habitation
- la garantie des accidents de la vie
- les assurances en aviation de loisirs

Convention Belorgey, à suivre...

Suite à plusieurs demandes de renseignement de nos adhérents, nous reviendrons dans le prochain SAAM News sur la procédure exacte de l'application de cette convention.

Vos CONTACTS

Chargées de clientèle :

Valérie Philippon (Neuilly)
vphilippon@verspieren.com
Portable : 06 13 74 84 41
Tél. : 01 49 64 12 99

Nathalie Murie (Roissy)
nmurie@verspieren.com
Portable : 06 13 74 84 37
Tél. : 01 49 19 21 49

Angélique Pinto (Roissy)
apinto@verspieren.com
Portable : 06 13 74 84 50
Tél. : 01 49 19 21 68

Responsable Gestion Technique :

Corinne Margueron (Neuilly)
cmargueron@verspieren.com
Tél. : 01 49 64 12 89

Extranet SAAM : des résultats prometteurs

Vous avez reçu, avec votre courrier de renouvellement, vos identifiants pour accéder à l'espace client. Depuis le 1er janvier 2007, vous avez été nombreux à vous connecter. Pour rappel, le site extranet vous permet de :

- modifier vos coordonnées personnelles
- visualiser vos garanties et votre prime
- télécharger des documents utiles :
la déclaration d'arrêt de travail
la demande de prélèvement

Rendez-vous sur :
www.saam.verspieren.com

Témoignage d'un correspondant du SAAM

Eric BORONAT, correspondant SAAM depuis plus de dix ans
Dépôt d'affectation : Marseille Saint-Charles
Dépôt de prospection supplémentaire : la région niçoise.



Quelles sont vos différentes missions en tant que correspondant ?

Mes missions sont de distribuer les différentes documentations et supports d'information concernant les options d'assurances et de mettre en avant la compétence du SAAM à répondre aux différents risques liés à notre métier. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un contrat créé par un conducteur, pour des conducteurs, et donc centré sur les besoins des agents de conduite.

Comment vous organisez-vous ? Cela vous prend-il beaucoup de temps ?

Au niveau organisation, j'ai toujours un dossier de présentation avec moi, ce qui me permet lors de discussions avec les collègues des différents dépôts de faire connaître le SAAM. J'arrive donc à l'intégrer facilement dans mon emploi du temps.

Que vous apporte cette double casquette conducteur SNCF/porte-parole du SAAM ?

Cela me permet d'être plus facilement en contact avec mes collègues et de ce fait, de cibler leurs attentes et leurs besoins en matière d'assurance. Je suis leur lien entre notre organisme et la réalité du terrain.

Conseillez-vous à d'autres conducteurs de vous rejoindre dans ce réseau qui couvre une grande partie de la France ? Pour quelles raisons ?

Oui, notamment sur Nice. J'essaie de trouver un correspondant motivé pour couvrir ce secteur. Il me paraît important d'avoir un contact privilégié sur chaque dépôt. Il est effectivement plus facile d'être sur place pour promouvoir le SAAM et répondre plus rapidement à toutes questions posées. Cette proximité permet d'instaurer un climat de confiance propice à de nouvelles souscriptions.

Contact : Eric BORONAT, 06 29 52 09 02.

Devenez à votre tour correspondant du SAAM ! Certains centres de dépôt sont actuellement sans représentant.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations (procédure, rémunération, moyen mis à votre disposition...) ou connaître le nom du correspondant de votre dépôt ? N'hésitez pas à nous consulter !

Important : n'oubliez pas la réactualisation...

Les équipes commerciale et technique sont à votre entière disposition pour vous aider à réactualiser vos garanties professionnelles et votre contrat en :

- décès
- descente de machine
- arrêt de travail (en fonction de vos primes de traction annuelles)

Nous vous rappelons que vous pouvez réactualiser **à tout moment** (sous réserve d'acceptation du questionnaire médical) votre garantie arrêt de travail.

Anticipez, au cas où...